



# BOUSSENS INFOS



www.Boussens.ch



journal@boussens.ch



@1034officiel



@boussens\_vaud\_suisse

## A vos agendas

17 juin

Assermentation des conseillers

Conseil général

détails page 6

27 juin

Cinéma Open Air

détails page 7

11 juillet

Passeport vacances : Unihockey

31 juillet

Festivités liées à la Fête nationale

Informations communiquées ultérieurement

18 septembre

Tournoi de Badminton

Informations communiquées ultérieurement

27 septembre

Votations fédérales

3 octobre

Marché du terroir

détails page 7

16 octobre

After Work

détails page 7

17 octobre

OktoberFête

détails page 7

25 octobre

Rallye d'Halloween

31 octobre

Tournoi de Volley

7 novembre

Fondue des Fêtes

29 novembre

Votations fédérales

## La Municipalité et l'administration communale vous souhaitent un bel été



### Surveiller ces signaux d'alerte:

|                 |                    |
|-----------------|--------------------|
| Vertiges,       | Courbatures,       |
| Evanouissement, | Crampes,           |
| Nausées,        | Respiration rapide |
| Vomissements,   | Battements         |
| Fatigue,        | cardiaques élevés, |
| Faiblesse,      | Soif extrême,      |
| Maux de tête,   | Urine foncée.      |

**Si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin ou la centrale au 0848 133 133**

### Le coup de chaleur est une urgence vitale

Signaux d'alerte :

- Température corporelle > 40°C
- Etat confusionnel, inconscience
- Peau sèche, absence de transpiration

### En cas d'inconscience d'une personne ou impossibilité de la faire boire :

**Appelez le 144 et en attendant les secours**

Appliquer de l'eau froide sur tout le corps

Eventer la personne autant que possible

Déplacer la personne vers un endroit frais

Message de la direction générale de la santé (Etat de Vaud)

## Sommaire

|   |   |
|---|---|
| Communications de la Municipalité.....      | 2 |
| Communications régionales.....              | 4 |
| Plan Energie et Climat Communal (PECC)..... | 5 |
| Vie locale.....                             | 6 |
| Annonces.....                               | 7 |
| Dans nos sociétés.....                      | 8 |
| Un Boussinois à l'honneur.....              | 8 |

### Factures de réparation coûteuses à la STEP

Nous vous rappelons qu'il est important de **ne pas jeter de serviettes et tampons hygiéniques, ni de lingettes humides, ni de préservatifs, ni de cotons et autres accessoires d'hygiène dans les toilettes**. Ces déchets se retrouvent dans les eaux usées et endommagent les équipements mécaniques de nos stations de relevage et de notre STEP.

Un incident majeur a eu lieu en début d'année. Les pompes ont dû être changées entraînant des frais de réparation extrêmement coûteux.

Afin de préserver à la fois les finances de la collectivité et l'environnement, nous vous demandons de jeter ces déchets dans les sacs à ordures ménagères.



Dégâts sur le clapet anti-retour

### Quelques réalisations de l'équipe de la voirie

Afin de mettre en valeur le village, plusieurs travaux de nettoyage, de plantage d'arbustes, de mise en place de prairies fleuries ont été réalisés par Marilyne Mercanton et Frédéric Deschamps en ce début d'année. Deux hôtels à insectes ont également été installés.



Arbustes devant l'école, un hôtel à insectes et mise en valeur du jardin des souvenirs.

### Offre de sacs-poubelle pour enfants en bas âge

La commune de Boussens offre des rouleaux de sacs-poubelle aux ménages avec enfants en bas âge selon ce principe :

- Par enfant né l'année en cours, 5 rouleaux de sacs de 35 litres ou 10 rouleaux de sacs de 17 litres sont offerts.
- Pour chaque enfant entre 1 et 3 ans révolus l'année en cours, 2 rouleaux de sacs de 35 litres ou 4 rouleaux de sacs de 17 litres sont offerts.

Les rouleaux correspondant à l'année en cours sont à retirer au guichet de l'administration communale pendant les horaires d'ouverture, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre (pas de retrait rétroactif).

### Nuisances sonores - Respect du voisinage

Les beaux jours arrivent avec l'envie de manger des grillades et de prolonger les apéritifs le soir dans le jardin. Nous souhaitons rappeler le message de *VotrePolice.ch* pour une meilleure cohabitation et un respect mutuel entre voisins.

Le bruit est une pollution sonore. Nous pouvons toutes et tous en être responsables ou victimes. La plupart du temps, les responsables du bruit n'ont pas conscience de l'impact de leurs actions sur leur voisinage. Aussi, nous devons essayer de **respecter les autres au maximum** et surtout, chacune et chacun doit veiller à ne pas perturber le repos des autres.

Faire attention aux nuisances sonores, c'est respecter le droit de chacune et chacun à la tranquillité. **Cela implique aussi de faire preuve de tolérance envers des événements ponctuels comme des fêtes ou des activités sportives en été.**

#### Que puis-je faire pour créer une meilleure cohabitation ?

1. Diminuez considérablement le bruit après 22h00.
2. Informez votre voisinage avant d'organiser une fête privée.
3. Évitez les jeux bruyants le soir.
4. En soirée, réduisez les basses et le volume des enceintes.
5. Parlez doucement le soir, à l'intérieur et près des habitations.
6. Fermez doucement les portières des voitures.
7. Ne laissez pas tourner le moteur d'une voiture sans nécessité.
8. Déplacez les meubles sans les traîner.
9. Pensez aux autres.

Souvenez-vous que le respect et la tolérance mutuels permettent un bon voisinage.

#### Impressum

Editeur: Commune de Boussens  
Rédaction: Nathalie Martin (NM)

Email : [journal@boussens.ch](mailto:journal@boussens.ch)

Imprimerie: PaperForms,  
1029 Villars-Ste-Croix

Site internet : [Boussens.ch](http://Boussens.ch)

Parution: En mars, juin, septembre  
et décembre

Délai de remise des textes et photos

pour la prochaine publication :  
1<sup>er</sup> septembre 2026

La Municipalité sera en vacances  
**du lundi 27 juillet au dimanche 9 août.**

L'administration communale  
sera fermée **du vendredi 31 juillet au  
dimanche 9 août.**

## Etat civil



**Naissance de**  
**Elliott Mobilia**  
le 4 mars 2026



**Décès de**  
**Thomas Gasser**  
Dans sa 63<sup>e</sup> année  
le 28 mai 2026

*C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Thomas Gasser, survenu subitement à la veille de ses 63 ans.*

*Arrivé à Boussens en 1995, membre du Conseil général durant de nombreuses années, il était engagé au sein de la Commission de gestion, où son sérieux, son sens des responsabilités et son attachement à l'intérêt général étaient unanimement reconnus.*

*Très impliqué dans la vie associative locale, Thomas était un membre fidèle de la société de gym Boussens-Sport dans laquelle il animait les cours de volley avec passion et enthousiasme. Son esprit d'équipe, sa convivialité et sa disponibilité ont marqué tous ceux qui ont eu la chance de partager ces activités. Pendant plusieurs années, il a également assumé la présidence des Féeries, contribuant activement au rayonnement de cette manifestation et à la vie de notre village.*

*Au nom de la Commune, nous adressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont côtoyé nos plus sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.*

*Merci Thomas pour tout ce que tu as apporté à notre Commune et à la vie de notre village. Nous ne t'oublierons pas.*

*Au nom de la Municipalité,  
Stéphanie Borgeaud, Syndique*

## Entretien des jardins

En bordure des routes et des chemins publics les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-dessous:

### Emondage des haies

- à la limite de la propriété;  
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

### Elagage des arbres

- au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur;  
- au bord des trottoirs: à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers doivent exécuter ces travaux **avant le 31 juillet 2026**, faute de quoi ils seront dénoncés et le travail sera effectué à leurs frais.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont valables toute l'année.

## Maintenance du registre communal des entreprises

**Selon la Loi** sur l'Exercice des Activités Economiques et son Règlement d'application **toute entreprise** qui a une activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, quelle que soit sa forme juridique, **doit s'inscrire au Registre communal des entreprises** au moyen du formulaire à télécharger sur le site [boussens.ch/entreprises](http://boussens.ch/entreprises)

Cette inscription est gratuite.

Il est obligatoire que ce registre soit à jour, c'est pourquoi nous vous remercions par avance de votre collaboration en la matière.

## Résultats du sondage sur l'intérêt d'une voiture en libre-service dans le village

Une quarantaine de personnes ont répondu au sondage. La majorité des réponses étant négative, la Municipalité a décidé de ne pas donner suite à ce projet.



## Un terrain de pétanque flambant neuf !

Avis aux tireurs  
et aux pointeurs !

Le terrain de pétanque de la place multisports a été remis en état par l'entreprise Ménétrety le 29 mai dernier.



## Programme Bonjour Nature

Pro Natura Vaud propose gratuitement des conseils et des certifications pour les particuliers qui souhaitent renforcer la biodiversité dans leur jardin.

Inscription sur : [pronatura.ch/fr/bonjournature](http://pronatura.ch/fr/bonjournature)

## Scarabée japonais - Mesures de lutte obligatoires

Classé comme organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux, le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes : tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.

### Comment le reconnaître ?

- 1 **Sa taille (environ 1 cm) :**  
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !
- 2 **Ses couleurs :**  
- tête et thorax vert métallique  
- dos (élytres) couleur cuivre
- 3 **Abdomen :**  
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté  
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité



Tout cas suspect peut être annoncé via ce QR code ou à l'adresse : [popillia.dgav@vd.ch](mailto:popillia.dgav@vd.ch).



## Obligation de destruction des nids de frelons asiatiques

Afin de lutter contre la propagation fulgurante du frelon asiatique dans le canton de Vaud, l'arrêté du Conseil d'État (450.11.3) impose le signalement des nids ainsi que leur destruction sur l'ensemble du territoire.

### Comment reconnaître un frelon asiatique ?

- Taille : env. 3 cm (entre une guêpe commune et un frelon européen).
- Signe distinctif : thorax sombre (brun noir), abdomen foncé avec très peu de lignes jaunes visibles, extrémité des pattes jaunes.



### Que faire si je découvre un nid de frelon asiatique ?

1. En cas de suspicion, restez vigilant-e. N'approchez pas les nids secondaires et ne tentez pas de les détruire vous-même
2. Tout nid de frelon asiatique doit être signalé sur

[www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)

## 142 : nouveau numéro d'appel national pour les personnes victimes de violence

Les personnes victimes de violence dans toute la Suisse peuvent appeler le numéro national **142** pour recevoir un soutien immédiat, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Ce numéro s'adresse à toute personne ayant subi des violences physiques, psychiques ou sexuelles dans l'espace public ou privé. Il concerne également les personnes de l'entourage des victimes et celles qui les soutiennent.

Le 142 est dédié au conseil et à l'orientation dans des situations de crise. **En cas de danger imminent la police (117), l'ambulance (144) ou les pompiers (118) doivent être appelés.**

Commission cantonale de lutte contre la violence domestique

## Attention à la fatigue au volant

La fatigue au volant n'est jamais anodine. Elle réduit la capacité de réaction, parfois sans que le conducteur s'en rende compte. La reconnaître et agir sans tarder relève d'un **acte de responsabilité envers soi-même et envers les autres usagers de la route.**

Quelques réflexes avant de prendre la route : manger léger, boire régulièrement de l'eau, éviter de fumer au volant, faire une pause au moins toutes les deux heures et en profiter pour



bouger, s'étirer. En cas de somnolence durant le trajet, faire une courte sieste de 15 à 20 minutes.

En restant attentif à ses propres limites et en faisant des pauses régulières, chacun contribue à rendre les routes plus sûres.

Extrait du message du Touring Club Suisse

## Utilisons un vélo pour nos petits déplacements quotidiens

Dans le cadre de la mise en place du PECC, la commune de Boussens encourage l'utilisation du vélo pour les petits déplacements. Ci-dessous quelques rappels d'actions/manifestations mis en place :



• Le 7 mai dernier, l'opération intitulée «Bike to apéro» invitait les personnes rentrant du travail à vélo, ou se déplaçant à bicyclette dans le village, à profiter d'une boisson et d'une petite collation offertes. Pour l'occasion, la Municipalité avait installé un stand sous les drapeaux, devant l'arrêt de bus proche de l'administration communale. Quelques cyclistes se sont arrêtés. L'ambiance était conviviale.

• Une subvention est offerte à l'achat d'un vélo mécanique ou électrique, soit 10 % du prix d'achat payé et au maximum CHF 300.00, selon certaines conditions à lire sur [boussens.ch/subventions-communales](http://boussens.ch/subventions-communales).

• Sur le site de la commune sont répertoriées quelques balades à faire à pied ou à vélo autour de Boussens ainsi que les parcours pour accéder à travers champs aux villages voisins.

A consulter sur : [boussens.ch/nature-et-environnement](http://boussens.ch/nature-et-environnement).

## Retour sur le Repair Cafe et l'opération coup de balai

Samedi 9 mai, sous un soleil radieux, huit bénévoles qualifiés dans les réparations mécaniques, informatiques, électriques et autres s'étaient installés devant la grande salle, prêts à redonner vie aux objets apportés par les habitants.

Quelques articles ont pu être réparés notamment une tondeuse à gazon ou encore un parasol.

La foule n'était pas au rendez-vous mais l'ambiance était fort sympathique et le concept sera certainement repris l'année prochaine.

Parallèlement, trois équipes de trois personnes ont sillonné les rues du village afin de ramasser les déchets qui pouvaient s'y trouver.

Après deux heures de récolte environ, les ramasseurs ont fait un premier constat : le village est globalement très propre !

**Durée de vie de quelques déchets** (source : desa-sa.ch)

- Mégot de cigarette : 1 à 2 ans
- Chewing-gum : 5 ans
- Papier de bonbon : 5 ans
- Canette en alu : 100 ans
- Sac plastique : 450 ans
- Boîte de conserve : 50 ans
- Bouteille plastique : de 100 ans à 1000 ans.

La Municipalité remercie chaleureusement les participants pour leur engagement et leur bonne humeur.



### Politique locale

#### Conclusion de la séance du Conseil général du 26 mars 2026

Le préavis 1/2026 relatif à la création d'une association de communes en charge de la Gestion des eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy (AGEV), des installations intercommunales y afférentes et de l'approbation des statuts est accepté à l'unanimité.

**Prochaine séance du Conseil général** : le 17 juin 2026 à 20h15

#### Assermentation des membres de l'exécutif et du législatif :

le 17 juin 2026 à 18h30 à la salle du Conseil en présence de Pascal Dessauges, Préfet du Gros de Vaud.

Les nouveaux membres de la Municipalité et du Conseil entrent en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2026. La totalité des membres du Conseil communal et les suppléants ont été élus le 29 avril dernier (liste disponible sur [Boussens.ch/elections-communales](http://Boussens.ch/elections-communales)).

### Fête des voisins

À l'occasion de la Fête des voisins, plusieurs villageois se sont retrouvés pour partager un moment convivial, notamment dans le quartier du Pontet, de Praz-Jovet, de la route de Cheseaux et du chemin de Foretalle (Cf. photo ci-dessous) où 26 personnes se sont réunies, le samedi 30 mai à midi dans le jardin de Elsa et Michele Marolda.



### Institut Ressource d'éclat à Boussens

Depuis 6 mois, Valeria Fernandez a ouvert les portes de son institut à Boussens. Passionnée par son métier et attentive au bien-être de ses clients, elle a pris soin de créer un lieu convivial et rassurant.

À l'approche de l'été, période particulièrement prisée pour les épilations, nous avons souhaité faire plus ample connaissance avec cette sympathique esthéticienne qui nous a accueillis dans son petit cocon avec un grand sourire et un regard pétillant.

#### Pourquoi êtes-vous venue vous installer dans notre village ?

Auparavant, mon institut était à Cheseaux. J'avais une pièce dédiée dans mon appartement mais on a dû partir car il était voué à la démolition. Je souhaitais rester dans la région et ce local à Boussens était alors à disposition. C'était une belle opportunité !

#### Parlez-nous brièvement de votre parcours professionnel ?

Ce n'est pas mon premier métier mais c'est le métier que j'ai choisi. J'ai fait une reconversion professionnelle en ayant un bébé à charge. A l'école d'esthétique, je me suis retrouvée avec des petites jeunettes. J'ai eu mon CFC en 2010. J'ai d'abord travaillé en tant que salariée sur Lausanne et Echallens avant d'être indépendante depuis 2016.

#### Quels sont les soins les plus demandés ?

En ce moment ce sont les épilations. Puis les soins du visage. Je pratique également beaucoup de

massages relaxants.

#### Quels produits utilisez-vous ?

J'utilise une gamme de produits naturels suisses : *Yemanja*. Ils sont fabriqués dans le respect de l'être humain et de l'environnement et une partie de leurs bénéfices est reversée à l'association *SOS Amazonia*. Pour les enfants, j'utilise la gamme de cosmétiques naturels *Nougatine*.

#### Quels conseils donnez-vous aux personnes qui découvrent les soins esthétiques pour la première fois ?

Quand des jeunes filles viennent pour une première épilation, elles peuvent venir accompagnées. Je leur dis que la douleur est très personnelle. En général, on essaie une épilation sur un petit bout de peau. Elles peuvent repartir pour se donner le temps de la réflexion.

Je trouve également important que l'on prenne soin de sa peau dès le plus jeune âge. Il faut apprendre les gestes adéquats. J'informe mes jeunes clients de bien se laver les mains avant de toucher leur visage.



#### Ressource d'éclat

Rue du Village 7  
Tel : 079 248 74 95  
[ressourcedeclat.ch](http://ressourcedeclat.ch)



#### Comment définiriez-vous votre approche en trois mots ?

Complicité, convivialité et bien-être. J'aime que les gens qui entrent dans mon institut se sentent comme à la maison. J'ai beaucoup d'échanges personnels avec mes clients.

#### Quels sont vos projets pour Boussens ?

J'ai été très bien accueillie dans le village et j'espère pouvoir continuer d'y exercer longtemps. C'est un village dynamique et sympathique. Actuellement je suis à la recherche d'une prothésiste ongulaire pour compléter ce que je propose. J'aimerais également obtenir la reconnaissance ASCA (label de qualité pour les médecines complémentaires) pour les massages.

Propos recueillis par NM

## Boussens fait son cinéma

Projection du film  
**La Vache**  
samedi 27 juin 2026  
Sur le terrain de foot  
près de la grande salle



Début des festivités : 18h30  
Projection : 20h00

Petite restauration et buvette, popcorn offert  
par la Commune. Prendre sa couverture.



## PORTES OUVERTES

MERCREDI 24 JUN 2026 DE 17H30 A 19H30

Animations : démonstrations, possibilité d'essayer les instruments (cuivres, batterie, percussions)

Venez nous rendre visite au local de la fanfare de Cheseaux, route de Genève, bâtiment voirie et services du feu, à côté des terrains de tennis.

L'occasion de poser toutes vos questions !

Renseignements : Daniel Henriod

079 600 07 18 – Site internet : cheseaux.multisite.ch



**Cat Sitter**  
Par Nessa & Aurora

Nous nous occupons de vos chats avec amour et attention pendant vos absences !

**DÉPLACEMENT À :**  
Boussens  
Bournens  
Sullens  
Cheseaux-sur-Lausanne

**PRIX**  
**5 FR PAR JOUR**

**NOS SERVICES**  
Visites à domicile  
Nourriture et eau  
Câlins et jeux

**CONTACT**  
Nessa & Aurora sont là pour prendre soin de vos petits chats !  
+41 79 371 79 61  
bruggerthierry@hotmail.com

CONFIANCE • DOUCEUR • SÉRIEUSES  
Vos chats seront entre de bonnes pattes !

On adore les chats !

## Stage théâtre enfant - Bournens (grande salle)

S'amuser en découvrant la magie de l'outil théâtre et de l'improvisation, développer son potentiel créatif, créer un mini-spectacle.

Du 29 juin au 3 juillet, de 9h00 à 11h30, pour les 6-15 ans  
Places limitées à 12

Tarif : CHF 250,- (avec collation)

Stage animé par Christophe Nançoz

**Informations et inscription :**

www.acnformation.com ou à 079 601 82 35



## Passeport vacances paroissial

Chaque journée, nous découvrirons un aspect de notre nature, celle de la région de Cossonay : les arbres, l'eau, la beauté, la nourriture, les oiseaux. Au travers d'ateliers pratiques, de rencontres avec des passionnés, de jeux, nous partirons à la découverte de la nature et de ce qu'elle peut nous apprendre.

Laurent Bader, pasteur

Du 10 au 14 août, de 9h00 à 17h00,  
pour les enfants qui entrent en 3P à 8P.

**Informations et inscription :**

via le QRCode ci-contre



## Course annuelle des Aînés

Judi 3 septembre 2026 au Valais à Ayent.

Le thème «L'eau nourricière et délassante» prévoit une surprise. Visite du musée des Bisses valaisans et une raclette dans un cadre typique.

**Informations et Inscription :**

jusqu'au lundi 24 août 2026 à 20h00

auprès de Bernard Isely au 079 799 06 45

Tarif : CHF 100.-

## Nouveau restaurant

Le restaurant Le Chalet devient

**Le Chalet chinois.**

Il a ouvert ses portes le 3 juin 2026, avec au menu de la restauration chinoise.

(plus d'informations ultérieurement)

Rue du Village 10

021 731 11 28

## Marché du Terroir

Boussens



SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

Grande Salle

9H à 17H

Marchands & artisans locaux

Dégustations & stands

Buvette & petite restauration

Animations enfants & tombola

A lieu par tous les temps



Octobre 2026

**Oktoberfête**

VENDREDI 6 AFTERWORK  
ENTRÉE LIBRE, BIÈRES ET PETITE RESTAURATION

SAMEDI 7 OKTOBERFÊTE  
SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT  
AMBIANCE BAVAROISE

RÉSERVATIONS : WWW.OKTOBERFETE.CH  
CONTACT : 078 330 06 07

CARROSSERIE FAUCHERRE RAIFFEISEN ANGENS

## Saison 2026 au tennis club de BousSENS

La saison tennistique a débuté début avril avec un agenda bien rempli.

Tout d'abord, nous tenons à féliciter notre équipe seniors de plus de 40 ans (Cf. photo ci-dessous) qui a gagné en 2025, pour la deuxième fois consécutive, la «Coupe Vaudoise Lombardet» : une belle occasion de rendre hommage à Philippe Martin, brillant capitaine de l'équipe pendant de longues années, et qui nous a quittés l'année dernière.



Joel Bruscheiler, Albin Kury, Olivier Decroes, Didier Corba, Alain Béguin, Eyal Kaspi, Michaël Granchamp.

Le 8 mai, notre après-midi «Portes Ouvertes» a rencontré un joli succès dans le cadre du Duel Intercommunal, avec échange de balles de tennis entre jeunes et adultes de BousSENS.

Les cours Juniors hebdomadaires (hors vacances scolaires) ont repris et se poursuivent jusqu'à mi-octobre. Des cours adultes, à des prix attractifs, sont proposés par des professeurs agréés Jeunesse&Sport.

Pour favoriser les rencontres entre nos membres, quel que soit leur niveau, nous organisons plusieurs rendez-vous conviviaux : le tournoi *Défi*, qui s'étend sur toute la saison, un tournoi en simple le 20 juin, puis des tournois de double et juniors en septembre. Nous participons à la «Coupe Vaudoise Lombardet» 2026.

D'autres activités sont programmées et seront annoncées sur notre site internet.

Nous vous attendons avec plaisir. Nos cotisations sont parmi les plus basses de la région.

Informations et inscription sur le site : [www.tc-bousSENS.ch](http://www.tc-bousSENS.ch)

Email : [tcbousSENS@bluewin.ch](mailto:tcbousSENS@bluewin.ch)

Le comité du TCB

## Un Boussinois à l'honneur

## Les 90 ans de Lucien Cretegy

Lucien Cretegy, le doyen de notre village, a fêté ses nonante ans le 7 mars dernier. A cette occasion, il a reçu dans sa villa et aux côtés de son épouse, une délégation de la Municipalité venue lui remettre les présents d'usage.



Stéphanie Borgeaud, Sandrine Gaudard, Marco Baraldini, Claude Champion, Elisabeth et Lucien Cretegy

Lucien Cretegy est né à Réverolle et a grandi sur les hauteurs de Morges. L'apprentissage de mécanicien en poche, il part travailler à Zurich dans une usine de fabrication d'engrenages pour bateaux. C'est là que, parmi une bande de copains romands, il rencontre une jeune Bernoise qui s'était jointe à eux pour parfaire son français.

«Ils étaient une bande de petits chenapans qui se plaisaient à soutenir les équipes de hockey romandes dans les tribunes de la patinoire de Zurich» raconte-t-elle, et lui de répondre avec malice : «Fallait bien qu'on s'entraide !».

Mariés et parents de leur premier enfant, ils décident de s'installer dans la région natale de Lucien. Il obtient sa maîtrise fédérale à Lausanne, ce qui lui permet d'exercer puis de faire carrière au sein de l'ORIF à Morges en qualité de maître d'apprentissage.

Bricoleur dans l'âme, il retape entièrement un van et offre durant 15 ans, à sa femme et à leurs deux enfants, des vacances nomades, principalement en Italie et en Espagne.

En 1997, lui et son épouse choisissent de vivre dans une maison de plain-pied, et non plus en appartement. C'est à BousSENS qu'ils trouvent leur bonheur. Leurs deux enfants sont grands et la retraite proche.

Grand amateur de sport, Lucien pratique le vélo et le ski. A 69 ans, il gravit le Mont-Blanc. Sa dernière saison de ski de fond avec le Club de ski alpin de Lausanne, il la réalise en 2024. Aujourd'hui encore, il entretient sa forme par la marche et l'on peut régulièrement le croiser sur les sentiers de la région.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour les années à venir et de continuer à profiter pleinement de la vie, entouré de son épouse, de ses enfants, de ses quatre petits-enfants et de ses amis. NM